

§ XXI. *La FONTENELLE* (pp. 286-292).

A en croire La Villemarqué (Argument, aux éditions de 1845, 1867 et suiv.), le brigand dont les haut-faits, essaimés pendant dix ans du Trégor à la Cornouaille méridionale sont restés longtemps célèbres, aurait été le héros de « mille chansons populaires ».

Même en donnant au mot « mille » son sens le plus conventionnel, on peut, dans ce cas, s'étonner de ce que l'auteur du *Barzaz* se soit contenté d'introduire dans son recueil une version due à un autre amateur, quitte à la retoucher dans l'expression et à l'agrémenter de quelques couplets supplémentaires.

C'est notoirement aux *Antiquités des Côtes-du-Nord*, de Fréminville qu'il a pris son *La Fontenelle*. Ce morceau porte sur trois points principaux : L'enlèvement par le héros d'une « héritière » âgée de dix à douze ans, et dont il fera sa femme après quelques années passées par elle au couvent ; sa comparution à Paris devant le roi pour des motifs qui ne sont même pas indiqués ; la nouvelle de son supplice en place de Grève apprise à la jeune femme lorsqu'elle tente de le rejoindre dans la capitale. Des rapines, des exploits sanguinaires du fameux « Ligueur », des complots contre Henri IV auxquels il participa, aucun mot dans la complainte, pas plus d'ailleurs que dans les autres versions connues. Ce qui amenait Fréminville à considérer comme dépourvues de réel intérêt historique celles insérées dans ses *Antiquités* « en tant qu'exemples de l'ancienne littérature bretonne ».

L'archéologue les tenait lui-même du comte de Kergariou, dont nous savons qu'il s'intéressait à la poésie populaire. La Villemarqué se contenta de se servir de l'une d'entre elles — mais sans l'indiquer. Il en profitait cependant, à l'Argument de 1845, répété par celui de 1867, pour décerner à l'ancien pair de France un éloge d'autant plus gratuit qu'il ne pouvait s'agir d'un témoignage de reconnaissance envers un collaborateur bienveillant de son ouvrage :

« La plus remarquable (des mille chansons sur La Fontenelle) » écrivait-il, « a été recueillie il y a plusieurs années par M. le comte de Kergariou, dont la rare sagacité avait deviné la mine poétique si exploitée aujourd'hui, longtemps avant que personne songeât à en tirer parti. »

Lui-même tira de la pièce bien autre chose que Fréminville, c'est-à-dire le maximum sur le terrain de l'histoire, grâce à des commentaires dépassant certes en intérêt les couplets insérés et traduits dans le *Barzaz-Breiz*. Toutefois, il ne put faire autrement que de la maintenir dans son époque et il n'y introduisit aucun détail, à l'effet d'en modifier le sens, ainsi qu'il le fit pour une autre dont nous aurons bientôt à nous occuper.

Bibliographie de *La FONTENELLE*.

Chevalier de Fréminville. *Antiquités de la Bretagne. Côtes-du-Nord*, pp. 388-395.

Collect. de Penguern. Biblioth. Nat., t. 90, ff. 53-55 : *Feuntennelle*; t. 94, f° 202 : *Fantanellan*; *Potret Fontanellan* (cette dernière offre tous les caractères d'un pastiche composé par Kerambrun (1)).

Manuscrits Lédan. Biblioth. Municip. Morlaix, t. VIII, pp. 301-307 : *Fontennelle*.

F.-M. Luzel. *Gwerziou*, t. II, pp. 54-73 : *Fontennella* (2 vers.).

L. Herriec et M. Duhamel. *Chans. popul. du Pays de Vannes*, pp. 50-51.

§ XXII. L'HERITIÈRE de KEROULAZ (pp. 293-300).

L'élégie connue sous ce titre unique est de celles qui ont été le plus souvent recueillies et dont on s'est le plus occupé en dépit de son manque d'intérêt en ce qui concerne la petite comme la grande histoire. Il s'agit de la triste destinée d'une jeune personne mariée contre son gré à un marquis de Mezle, et qui, comme « Azénor la Pâle » et « Geneviève de Rustéfan » ne peut survivre à une rupture avec l'élu de son cœur.

M. Du Marhalla, de Morlaix, l'avait notée avant 1829, et la traduction qu'il en fit parut au tome XI du *Lycée armoricain*. Un texte original de la pièce, communiqué par Aymar de Blois, fut publié en 1835 dans les *Antiquités du Finistère* par Fréminville. C'est donc à l'un ou à l'autre de ces deux amateurs que l'on doit en attribuer la première collecte. Souvestre reproduisit froidement la traduction parue dans *Le Lycée*, sans en indiquer la source, et se contentant de remplacer certains mots par des équivalents.

Comme le texte breton reproduit par Fréminville contenait de nombreuses erreurs, Le Gonidec s'avisa de le corriger et de le publier de nouveau dans le *Bulletin de la Société royale des Antiquaires* à l'occasion d'un rapport qui lui avait été demandé par Paulin Paris sur l'ouvrage du chevalier. A sa lecture, un bretonnant peut se montrer quelque peu surpris de la façon dont le grammairien s'est acquitté de sa tâche.

La Villemarqué déclare devoir sa version à « une paysanne de Nizon » ; mais c'est néanmoins dans le « dialecte de Léon » qu'il

(1) Le même Kerambrun avait recueilli, avant 1844, un autre fragment très court de *gwers* relative à La Fontennelle. On le trouve avec sa traduction pp. 34-35 du roman historique intitulé *Fontennelle*, dû à un certain Edouard Georges dont je ne retrouve pas le nom par ailleurs, et qui met également le *Barzaz-Breiz* à contribution. Ce roman parut en deux volumes chez Ch. Gosselin, à Paris, et chez Molliex et Verdier, à Rennes, en 1844. Le fragment communiqué par Kerambrun à l'auteur permet de mesurer les libertés que prend le peuple avec l'histoire réelle de ceux qui sont devenus les héros de *gwerziou* :

« Fontennelle est un bon chrétien. — Vif de la tête et solide du pied. — Fontennelle aime le vin : il sait plaisanter et rire... — Fontennelle est aimé des femmes — Parce qu'il est brave et qu'il a de beaux habits galonnés. — Un jour Fontennelle dit à son épée : — Vous êtes brillante, ma chère amie, — Car je vous ai lavée dans la rivière. — J'y ai lavé le sang d'un abbé — Trop gourmand et trop gras. — J'y ai lavé le sang d'une femme dont j'étais ennuyé. — Le sang de cinq Anglais et de sept maîtres de la Ville de Tréguier. — De cent fois autant de Huguenots (...). »